



Veille Légale Novembre 2023

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2023/2584 DE LA COMMISSION du 15 novembre 2023 relative aux normes harmonisées concernant l'interopérabilité des systèmes ferroviaires élaborées à l'appui de la directive (UE) 2016/797 du Parlement européen et du Conseil

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302584

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302584

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302584

Mise en application de nouvelles normes européennes du domaine non-électrique applicables au Grand-Duché de Luxembourg.

<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/pa/2023/11/20/a763/jo>

Mise en application de nouvelles normes européennes du domaine électrotechnique applicables au Grand-Duché de Luxembourg.

<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/pa/2023/11/20/a764/jo>

Mise en application d'une nouvelle norme européenne du domaine des télécommunications applicable au Grand-Duché de Luxembourg.

<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/pa/2023/11/20/a765/jo>

A titre d'information :

Cette veille légale ne dégage pas les acteurs comme le Gestionnaire de l'Infrastructure (GI), les Entreprises Ferroviaires (EF), les Entités en Charge de l'Entretien (ECE), les Organismes Notifiés (NoBo), les Organisme Désignés (DeBo), les Organismes de l'Évaluation du Risque (AsBo), ... de leurs responsabilités d'effectuer :

- **leur propre veille légale et réglementaire ;**
- **la mise en conformité de leurs activités aux exigences applicables.**